



Probleme d'attribution de part de maison

Par **tricepaburg**, le **24/12/2007** à **08:27**

mon amie a divorcée en 1995 elle avait été sous tutelle pour préserver les enfants, elle a repris tout les credits a son nom à cette date, ainsi que celui de la maison acheté en 1986; Son ex mari n'a jamais payé la pension alimentaire pour 4 enfants soit environ 300 euros. Mon amie a effectué des travaux dans la maison et donc tout payé crédit conso, maison, travaux ect... A la mort de l'ex- mari aura-t-elle des parts à payer aux enfants et à l'heure actuelle à qui appartient la maison et à qui faut'il s'adresser pour clarifier la situation ; au notaire ou à l'avocat ?